



CHSCT du 24 novembre 2022

AU REVOIR CHSCT, BONJOUR FORMATION SPÉCIALISÉE

Ce CHSCT s'est tenu dans les locaux de la direction régionale de l'INSEE à Poitiers.

La Présidente a ouvert la séance avec une pensée pour les collègues de la DDFIP d'Arras, touché en plein cœur par le meurtre du chef de brigade Ludovic MONTUELLE, et la séquestration d'une vérificatrice. Après cet instant de recueillement, les organisations syndicales, doublement en deuil, ont lu une déclaration liminaire d'adieu à l'instance.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance : c'est au tour de la CGT.

2 – Examen des PAP (Plan Annuel de Prévention) de l'INSEE et de la DCST :

- Pour la DCST :

Le DUERP nous a été présenté par l'assistant de prévention de la DCST, puis le PAP par la directrice par intérim. Unanimement, nous avons émis un **avis défavorable** au PAP. Des lignes concernant les risques psycho-sociaux ont été supprimées, des explications nous ont été données, nous nous sommes déjà exprimés à plusieurs reprises sur la situation des cadres et des agents de la DCST.

En revanche, nous avons soutenu la démarche mise en œuvre depuis quelques semaines. La directrice par intérim a reconnu les erreurs commises par la direction et souhaite la mise en place d'un plan de résilience. Celui-ci va consister en la mise en place de médiation de projet, pour une meilleure concertation sur une nouvelle organisation de la DCST. Le but est de retrouver une bonne ambiance, une cohérence et des conditions de travail favorables. Le point d'orgue pourrait être l'anniversaire de la DCST (les 30 ans).

La directrice a également admis que les agents ont beaucoup souffert, les acteurs de prévention seront associés à toute démarche, et chacun sera libre de s'exprimer. Une aide psychologique sera également proposée, de manière confidentielle, pour ceux qui en exprimeraient le besoin.

- Pour l'INSEE :

Le DUERP et le PAP ont été présentés par l'assistante de prévention et le directeur adjoint de l'INSEE.

Un **avis favorable** a été émis unanimement. Les actions engagées par l'INSEE ont été saluées et encouragées. La direction cherche à rendre visible les actions de prévention en publiant un tableau de bord sur l'intranet, mis à jour au fil des interventions. De nombreuses mesures collectives organisationnelles sont mises en place, et feront l'objet d'un bilan a posteriori. Elles sont complétées par des mesures individuelles de suivi des agents, et de mobilisation constante des acteurs de prévention (exemple : dispositif de soutien professionnel lorsque changement de services).

3 et 4 – Examen du rapport de visite du SGC de Poitiers et du Commissariat aux Ventes :

Concernant le Commissariat aux Ventes (CAV) :

Nous avons une fois de plus déploré l'installation dans des bureaux semi-enterrés de ces agents, les lumières sont allumées en permanence.

Un agent est parti à la retraite récemment et n'a pas été remplacé faute de candidats. Nous avons regretté qu'aucune publication n'ait été faite en ce sens sur les intranets des directions locales.

Le site est entièrement sécurisé. Le guichet d'accueil n'est utilisé que pour stocker des marchandises ou des fournitures. Aucun redéploiement à la DDFIP n'est envisageable malgré cette non utilisation.

Concernant le SGC de Poitiers :

- Site de Riffault :

La visite a démarré par l'accueil situé rue Riffault. Il y a 3 guichets : un pour les amendes, un pour l'accueil SPL et un guichet PMR. C'est un hall très grand, mal meublé et très bruyant. De plus, aucun guichet ne répond aux exigences en terme de sécurité. Les vitres n'atteignent pas le plafond, et il y a de nombreux espaces d'accès au bureau sous la vitre.

Nous avons rappelé que les usagers, du guichet amendes notamment, peuvent se montrer insultants, menaçants voire violents. Pour l'heure, aucune action n'est envisagée par la direction. Au contraire, la direction a acté le transfert du service Amendes sur le site de la rue St Louis, laissant seule en réception la personne chargée de l'accueil. Cette décision va accentuer le risque d'agression. **Nous saurons rappeler à la directrice ses choix lorsque malheureusement un accident arrivera et qu'elle en sera responsable.**

Les agents des amendes ne veulent pas être transférés sur le site de la rue St Louis pour de multiples raisons (sécurité, proximité RNF et comptabilité, dossiers et archives à proximité) et nous les soutenons.

Nous n'avons pas obtenu de réponse sur l'avenir de l'accueil SPL du SGC. Actuellement, 3 agents du service recouvrement se relayent pour tenir cet accueil chaque matin, avec une majorité de question concernant Eaux de Vienne. Avec la création du SGC Poitiers Extérieur, qui sera en charge du syndicat d'eau, l'accueil pourrait être assuré par ce SGC, et non plus par le SGC de Poitiers. L'accueil pourrait être commun également. Des GT sont actuellement en cours pour régler la question, y compris de l'accueil sur rendez-vous (aujourd'hui organisé dans un bureau non sécurisé au rez-de-chaussée de la rue St Louis). Nul doute que les agents des SGC seront les premiers informés...

- Site de St Louis :

Dans l'ensemble, les agents sont plutôt satisfaits de leurs conditions matérielles de travail, les bureaux de la rue St Louis sont plutôt agréables. L'ambiance de travail y est plutôt bonne, avec une solidarité constatée entre les agents. Ces derniers déplorent en revanche des difficultés de communication avec l'encadrement supérieur. Un autre point de crispation a été souligné concernant le télétravail, avec des restrictions importantes dans un contexte de turnover (formation des nouveaux à assurer), d'absences pour maladie, et de suspicion de « télé-flemmardise »... Comme quoi, les structures d'une telle taille (effectif 54 agents) présentent des failles y compris pour la pose de congés et pour le télétravail. Ce n'est pas comme si on avait prévu !

L'industrialisation des tâches au sein du SGC montre une fois de plus ses limites. La perte de savoir-faire a été évoquée par de nombreux agents. Estimant faire des tâches trop répétitives, ils ressentent de la frustration.

La cellule téléphonique mise en place au service recouvrement est loin de faire l'unanimité, et ce pour de multiples raisons : incivilité des usagers, mauvais équipement, impossibilité de travailler sur son propre poste de travail et donc perte de temps pour accomplir les autres missions.

Enfin, concernant le DUERP, les agents y ont participé et se sont largement exprimés. Pourtant, le DUERP du SGC a été édulcoré, les agents déplorent que des lignes aient disparues.

5 – Examen du rapport de visite du SGC Sud Vienne à Montmorillon et Civray :

Le SGC est séparé en deux sites : Montmorillon où se trouvent les pôles dépenses et recettes, et Civray où se trouvent les services recouvrement et la cellule budgétaire et comptable.

Sur le site de Civray (antenne) :

Les agents du service recouvrement sont installés dans un espace trop exigü, exposé plein sud (installation de stores pour la période estivale). Le bruit est également problématique (nombreux appels). Le relamping est très attendu des agents.

Ils estiment avoir pris leur marque dans cette nouvelle organisation, avec le besoin de rencontrer physiquement les agents de Montmorillon.

Les 3 agents du pôle budgétaire s'estiment plutôt bien installés dans l'autre partie du bâtiment.

L'accueil est assuré par le SIP Sud Vienne.

La responsable du SGC se rend sur site une à deux fois par semaine. Elle y dispose d'un bureau pour les entretiens mais s'installe majoritairement avec les agents pour assurer les formations.

La direction a indiqué qu'il n'y aura pas de fontaine à eau au rez-de-chaussée, comme demandé.

Sur le site de Montmorillon (siège) :

Le siège est constitué de 11 agents, un inspecteur et un chef de poste. Il manque un adjoint inspecteur (poste non pourvu lors du mouvement de septembre).

Quelques dysfonctionnements techniques ont été constatés :

– la grille de la porte d'entrée est cassée : elle doit être remplacée prochainement. Les pots de fleurs installés provisoirement sont bas, se voient peu, et susceptibles d'engendrer des chutes.

– le relamping : les agents se sont mis d'accord pour définir les zones d'éclairage.

– le respect du sens de circulation du parking : la direction n'envisage pas plus de signalétique et compte sur le civisme des usagers.

– Des fils électriques traînent partout avec usage de multiprises, ainsi que des fils jaunes de la TOIP : la direction ne prévoit pas d'aménager de nouvelles perches, l'installation actuelle des bureaux est le fait des agents. La direction estime que c'est contraire aux préconisations ergonomiques. Des interventions sont prévues pour cacher certains fils et installer des goulottes.

– l'usage de films solaires : les agents reconnaissent son efficacité mais déplorent le manque de luminosité que cela entraîne.

Nous avons pu constater la difficulté de gérer deux équipes distinctes sur deux sites différents. Certains ne se sont jamais rencontrés physiquement.

Enfin, nous avons tenu à saluer le travail remarquable de l'actuelle responsable du SGC qui se démène sur ces deux sites, pour assurer une cohésion des équipes.

6- Examen du rapport de visite du bureau des douanes de Brive la Gaillarde et de l'aéroport :

Les agents du bureau des Douanes de Brive se sont bien installés dans leurs nouveaux locaux et en sont satisfaits. L'ambiance de travail est plutôt bonne.

Des remarques ont été faites quant aux BAES mal installés (l'un d'eux conduit vers un bureau..), à la présence de nombreuses multiprises, et au rangement nécessaire des archives et du local saisies.

L'absence de bouton moleté sur la porte d'entrée a été signalé et fait l'objet d'une dépense.

Un bureau individuel est très mal insonorisé (ancien laboratoire), un dispositif est à l'étude pour atténuer la résonance (dalles au plafond).

Quant à l'aéroport, les contrôles sont assurés par la brigade de Limoges. L'équipe est soudée et travaille dans une bonne ambiance. Ils souhaiteraient disposer d'un autre espace de contrôle dans l'aéroport et avoir la possibilité d'accéder à l'espace convivialité de l'aéroport. Les aubettes sont de nouveau à revoir. Quelques préconisations ont été ciblées dans le rapport de visite. La difficulté rencontrée se trouve dans l'élaboration de la cote de service notamment pour les contrôles d'avion hors Schengen, sur les aéroports de Limoges et Brive, avec les vols commerciaux et les vols privés.

7 – Examen des fiches de signalement :

Une seule fiche présentée en séance pour la DDFIP de la Vienne : agressions de la part d'un usager au SDIF. La direction a encore une fois assuré son soutien à l'agent agressé.

8 – Examen des propositions de dépenses et devis :

Pour rappel, le budget 2022 est de 112 730 euros.

Le solde à l'issue de la précédente séance se portait à 14 348 €.

L'ensemble des dépenses présentées ont été approuvées, notamment les propositions d'aménagement du médecin de prévention : pupitres coulissants, écrans 24 pouces, bureau réglable en hauteur, siège ergonomique, siège assis-debout, motorisation du portail et signalisation piéton au sol du site de Slovénie, installation d'un store au CFP de Civray, installation d'un film solaire sur la façade vitrée de l'INSEE, bouton moleté porte d'entrée du bureau des douanes de Brive.

Le solde restant va servir à acheter des sacs à dos afin de disposer d'un stock pour les nouveaux télétravailleurs.

9 – Questions diverses :

- Travaux du déménagement de la BSI de Poitiers à la Direction : lors de la dernière visite de chantier, il a été constaté des installations qui ne figuraient pas sur les plans transmis à l'origine. Dans les vestiaires femmes par exemple, les douches ne sont pas adaptées, il y a deux bacs à douche, l'emplacement du chauffe-eau est à revoir, les WC PMR sont inutiles dans une brigade.

La direction a indiqué qu'un local supplémentaire est prévu « au cas où » au sous-sol, si le vestiaire de l'étage est insuffisant. L'actuel abri-moto de la brigade sera déménagé à la Direction afin d'accueillir les motos personnelles des agents.

Nous avons déploré que les plans ne soient pas disponibles en format papier. Ils sont sur le réseau de l'architecte et accessible en dématérialisation pour les entreprises (MOA).

Le PLI n'est pas présent aux réunions de chantier alors que c'est eux qui pilotent les travaux. Les discussions sont très décousues et c'est difficile de tout suivre sans les informations. Une assistante du BIMO s'occupe du chantier. Elle n'est venue que fin octobre. La directrice invite les agents de la brigade à venir aux réunions de chantier tous les mardis.

- Demande d'agrandissement des vestiaires de la Brigade de Limoges : les douaniers sont très à l'étroit. Nous avons déjà fait remonter ce problème lors de notre visite en 2021. Face à cet immobilisme de la DI, les agents eux-mêmes cherchent des solutions pour gagner de la place sur l'existant.

Le service des opérations commerciales ayant vu ses effectifs fondre (de 10 à 5 agents), il a été envisagé d'utiliser une partie de l'espace libre à l'étage du dessus.

Pour l'heure, des devis ont été faits. Le dernier projet présenté fait a priori consensus. On attend désormais la réponse du PLI et de la DI.

C'était donc notre dernier compte rendu en mode « interdirectionnel ». Désormais, les Formations Spécialisées se tiendront au sein de chaque direction. Nous sommes les premiers à le regretter, car nous ne pourrons plus nous rencontrer, et surtout c'est toujours intéressant d'avoir une vision plus large, sur les bonnes pratiques des autres directions du ministère.

Rendez-vous en 2023

*Vos représentantes FO Finances titulaires en CHSCT :
Christelle RAT (Douanes) et Amélie BARDET (DDFIP)*